

Réf: Dossier 309424

Avis de constitution

SOCIETE « BATICLIC »

Siège Abidjan Faya Ephrata en face de l'école
Primaire privé Ephrata COCODY, Lot 473, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BATICLIC »

Objet : Spécialisation dans la construction et la digitalisation ; Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tout bien meuble et immeuble ;

l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

la prise en location gérance de tout fonds de commerce ;

la prise d'intérêts ou de participation en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci ;

Et plus généralement, toute opération commerciale, financière, industrielle, mobilière et immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Faya Ephrata en face de l'école
Primaire privé Ephrata COCODY, Lot 473, Ilot 44

Dirigeant(s) M TRAORE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02135 du 07/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26228/GTCA/RC/2024 du 07/05/2024

